



LECTURE DES FICHES TECHNIQUES

CARTE DE LOCALISATION

Carte de localisation des observations.

Source : « GT, octobre 2020 » (données fournies par le CIRAD Réunion croisant l'ensemble des données partenaires) ou « PNRUN, 2022 » (avec ajouts récents aux données susmentionnées).



PICTOGRAMMES

100

Cette espèce est inscrite sur la liste de 100 établie par le Comité français de l'UICN et le SSC Invasive Species Specialist Group de l'UICN, figurant parmi les plantes les plus envahissantes au monde.

5

Niveau d'invasibilité selon l'échelle de Lavergne C., 2016.

Seuls les niveaux mentionnés dans les fiches techniques de ce guide sont décrits ici.

5 : très envahissante, dominante ou co-dominante à la fois dans les milieux anthropisés, semi-naturels et naturels intacts ou perturbés (perturbations naturelles : chablis et autres trouées, coulées volcaniques, glissements de terrain) avec de fortes densités. Il s'agit des espèces « transformers ».

4 : moyennement envahissante, se propageant spontanément à la fois dans les milieux anthropisés, semi-naturels et naturels intacts ou faiblement perturbés par les activités humaines, avec des densités plus ou moins importantes, sans toutefois dominer ou co-dominer la végétation.

3+ : envahissante dans les milieux anthropisés, c'est-à-dire perturbés par les activités humaines (friches, terrains vagues, végétation secondaire, cultures, pâturages, plantations forestières, jardins, bords de route, ...), mais aussi présente

dans certains milieux naturels sans montrer pour le moment un comportement envahissant (espèce qualifiée d'émergente ou potentiellement envahissante en milieu naturel).

2P : potentiellement envahissante, c'est-à-dire parfois cultivée, échappée de jardins ou de cultures, ou localement naturalisée, et surtout montrant un comportement envahissant (multiplication importante, expansion récente, propagation imminente) dans seulement une ou deux localités de l'île. La plupart sont connues pour être envahissantes ailleurs dans d'autres régions ou îles du monde

2 : potentiellement envahissante, c'est-à-dire parfois cultivée, échappée de jardins ou de cultures, ou localement naturalisée dans une ou plusieurs localités, mais dont l'ampleur de la propagation n'est pas connue ou reste encore limitée. La plupart sont connues pour être envahissantes ailleurs dans d'autres régions ou îles du monde

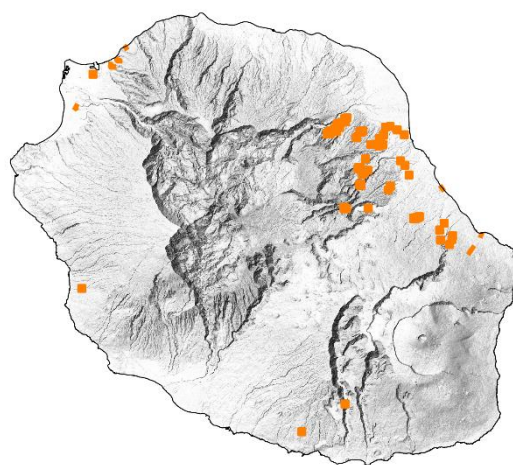


Cette espèce est interdite d'introduction et de tous usages sur le territoire réunionnais par l'arrêté du 1^{er} avril 2019.

CAMBARRE MARRON

Decalobanthus peltatus

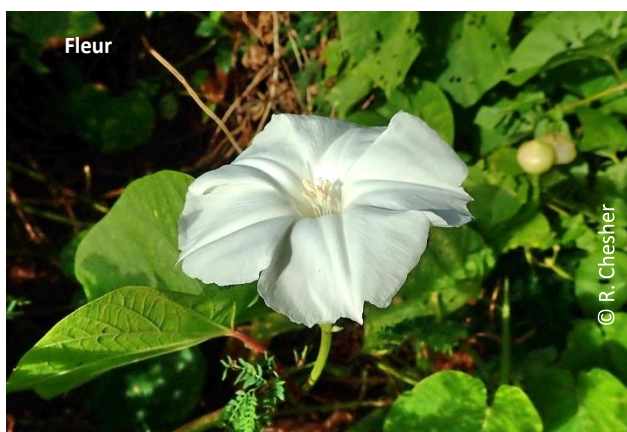
NOM LATIN : *Decalobanthus peltatus*
SYNONYMES : *Merremia peltata*, *Convolvulus peltatus*, *Ipomoea peltata*, *Spiranthera peltata*
AUTRES NOMS : -
FAMILLE : Convolvulaceae
ORIGINE : Indéfini



■ Observations de *Decalobanthus peltatus*

0 10 20 30 km

Source : PNRUN, 2022.



DESCRIPTION & IMPACTS

D. peltatus est présente dans les îles de l'Océan Indien (Pemba, Madagascar, Maurice, La Réunion et Seychelles). Son statut est cependant souvent contradictoire, elle est considérée comme cryptogène à La Réunion. C'est une liane vivace robuste dont les tiges poussent à partir d'un gros tubercule souterrain, grimpant jusqu'à 30 m. Les tiges produisent un jus laiteux. (CABI, 2019) A La Réunion, les fleurs sont blanches. Elle peut former des fourrés denses : le surpoids engendré par ses tiges affaisse la canopée et peut briser des branches. Elle neutralise également la croissance de l'espèce support en créant de l'ombrage et étrangle celle-ci avec ses tiges lignifiées enroulées. (Groupe espèces envahissantes, 2011)

HABITATS COLONISÉS

Elle pousse principalement dans les stations humides et de pleine lumière. Elle préfère les lisières de forêts, les clairières et les zones secondarisées, se retrouvant jusqu'à 700m d'altitude. (GISD, 2022)

ÉCOLOGIE

Mode de reproduction : Grande capacité de reproduction par graines. Cette liane présente aussi une propension marquée à se reproduire de façon asexuée. Les tiges issues du pied mère se multiplient aisément par drageonnage sur de grandes distances (plusieurs dizaines de mètres). Le tubercule permet à la plante de repartir si elle a été brûlée ou coupée à la base. Elle peut également bouturer.

Mode de dissémination : Les graines sont dispersées par l'eau, la gravité et la boue collée aux animaux et aux véhicules. En milieu fermé, la faculté à drageonner constitue le principal mode de diffusion et de colonisation des peuplements forestiers. (Groupe espèces envahissantes, 2011)

Banque de graines : La recherche dans les îles Salomon indique un faible taux de viabilité des graines, compensé par une reproduction végétative vigoureuse. (CABI, 2019)



MÉTHODES DE LUTTE

Prévention et lutte précoce

D. peltatus est une espèce de pleine lumière tolérant mal l'ombre : afin d'inhiber ou ralentir sa croissance, il est donc recommandé de minimiser les perturbations du milieu et/ou favoriser l'installation d'un couvert forestier.

Méthodes de gestion

Méthode manuelle/physique

ARRACHAGE : Le contrôle manuel est difficile en raison de la repousse et de l'enracinement des fragments de tige. Il est difficile d'arracher et de récolter les tubercules souterrains, mais cela peut être efficace s'il est répété pendant une période prolongée. (GISD, 2022)

Méthode à utiliser pour les lianes de diamètres < 5 cm, arrachage des pieds avec le maximum de racines. Dans l'Est de La Réunion, cette méthode a été testée et utilisée avec succès.

COUPE AU SABRE OU A LA TRONÇONNEUSE : Coupe au sabre pour les lianes de diamètre inférieur à 10cm, et à la tronçonneuse pour les diamètres supérieurs à 10cm. Dans les deux cas, couper au ras du sol. Au bout d'un an, les lianes mortes se décrochent de la canopée. (Attibou NA, Lesur D., 2014)

Ne pas chercher à tirer les lianes pour dégager l'arbre envahi, au risque de l'abîmer.

Méthode chimique

Limitez au maximum l'usage d'herbicides aux situations sans méthode alternative. Respectez strictement la réglementation en vigueur. L'utilisation de produits chimiques a des effets négatifs sur la santé et l'environnement.

TRAITEMENT DES SOUCHES COUPEES : Coupe du pied à la base en période de floraison avant fructification, puis application d'herbicide sur la souche au pinceau (triclopyr, glyphosate ou 2,4-D) aux doses recommandées. (Groupe espèces envahissantes, 2011)

Il s'agit de la méthode utilisée contre cette liane en Polynésie française.

Autres méthodes testées

Lutte biologique


Les herbivores consomment cette plante et peuvent être utilisés en lutte intégrée jusqu'à ce que l'ombrage soit suffisant pour inhiber l'apparition de la liane. (Groupe espèces envahissantes, 2011)

Traitement des déchets de la lutte :

Surélévation en treille des rémanents de liane afin de garantir un séchage naturel hors sol et éviter ainsi toute multiplication végétative de ces derniers. A Mayotte, toutes les lianes suspendues et mises en treille ont séché totalement au bout de 5 mois et aucune multiplication végétative n'a été constatée, elles se sont totalement désagrégées. Cette biomasse peut ensuite être étalée au sol afin de constituer un humus pour la régénération. (Attibou NA, Lesur D., 2014)



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

 L'exécution des travaux doit impérativement intervenir en saison sèche, suffisamment tôt pour favoriser le séchage des rémanents. (Attibou NA, Lesur D., 2014)

